

Lexique

Partons sur de bonnes bases en utilisant tous un vocabulaire commun !

1. Inoé :

C'est l'application web qui permet de gérer et administrer l'extrascolaire, grâce à une simple connexion Internet.

2. Inscription :

Indication par la famille du centre de loisirs souhaité.

3. Activités :

Il s'agit du terme pour désigner un centre de loisirs :

Ex : Nogent—Mercredi—23/24

4. Réservation :

Indication par la famille des jours de présence souhaités.

5. Modifier/ajouter/supprimer :

Comme le spécifie le règlement intérieur, toutes modifications, ajouts et/ou suppressions sont possibles dans un délai de 8 jours pour les mercredis et un délai de 10 jours pour les vacances.

Contacts

VOTRE ENFANT FRÉQUENTE OU VA
S'INSCRIRE SUR LE CENTRE DE LOISIRS :

Contact : Valérie COLAPINTO

02.38.92.64.08

accueil.jeunesse@comcomcfg.fr

ou

Contact : Claudine HOMMEY

02.38.96.76.10

accueil.alsh@comcomcfg.fr



CENTRES DE LOISIRS

MERCREDIS (sauf Bellegarde et Quiers)
VACANCES SCOLAIRES

*Un espace famille
... pour quoi faire ?*

La Communauté de Communes a coordonné l'achat du logiciel iNoé pour les communes adhérentes et pour elle-même afin de permettre aux familles de procéder aux inscriptions via un portail familles où les données indiquées par vos soins seront partagées.

A terme, une gestion simplifiée, un accès rapide, toutes les informations au même endroit, où vous voulez et quand voulez !



santé
famille
retraite
services



Je n'ai pas de compte sur l'espace famille inoé ...



ÉTAPE 1

Rendez-vous sur le site internet de la 3CFG www.comcomcfg.fr et cliquez sur le bouton en haut à droite pour accéder à l'Espace Famille.

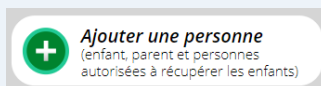


Ou tapez directement l'URL de connexion :
<https://espacefamille.aiga.fr/1338477>

ÉTAPE 2

Créez votre compte Famille et saisissez l'ensemble des informations demandées «familles».

ÉTAPE 3



Ajoutez votre enfant en cliquant sur l'icône ci-dessus, complétez tous les renseignements demandés, toutes les autorisations et informations médicales.

Rendez-vous ensuite à l'étape 4.

J'ai déjà créé mon compte mais je n'ai pas chargé mes documents

ÉTAPE 4

Chargement de vos pièces justificatives **OBLIGATOIRES** dans la rubrique «mes documents».

Les documents à mettre en ligne :

- Attestation d'assurance extrascolaire
- Copie des vaccins du carnet de santé
- Justificatif quotient familial (Caf ou MSA)

ÉTAPE 5

Une fois ces documents mis en ligne par vos soins, **votre compte sera complet** et vous pourrez **procéder à l'inscription**.

Rendez-vous ensuite à l'étape 6.



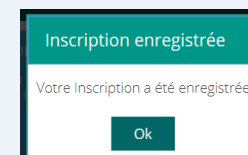
Cette procédure d'inscription dématérialisée est obligatoire. Il n'y aura plus de dossier papier.

Des listes d'attente peuvent être mises en place en raison de la capacité limitée.

J'ai déjà créé mon compte et chargé tous mes documents

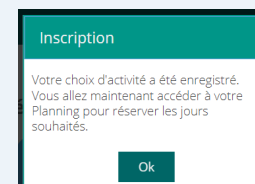
ÉTAPE 6

Cliquez sur **Inscription à une nouvelle activité** et choisir le centre de loisirs souhaité. Bien renseigner le groupe de l'enfant –6ans ou +6 ans.



ÉTAPE 7

Cliquez sur tous les jours souhaités sur le planning pour valider les inscriptions de votre enfant.



ÉTAPE 8

Rendez-vous dans votre panier pour régler par CB les inscriptions de votre enfant.

ÉTAPE 9

Possibilité de **modifier/ajouter/supprimer** en ligne jusqu'aux délais prévus par le règlement.